



La Métropole prolonge l'expérimentation de sa navette fluviale à énergie électro-solaire jusqu'à l'été prochain

L'expérimentation d'une navette fluviale, reliant la rive droite à la rive gauche entre les ponts Guillaume le Conquérant et Flaubert, a été mise en place cet été pour une durée de 4 mois et devait prendre fin le 15 novembre. Afin d'analyser au mieux sa fréquentation et ses usages et devant l'engouement des habitants de la Métropole pour ce nouveau mode de transport, il a été décidé de poursuivre l'expérimentation jusqu'au 15 juillet. Cela permettrait de bénéficier d'une année complète de fonctionnement et d'une analyse exhaustive. Les 2 enquêtes qualitatives menées auprès des usagers en août et en octobre ont permis à la Métropole, autorité organisatrice de la mobilité sur le territoire, de recueillir les premières données quant à son utilisation et de procéder à la mise en place, d'ici la fin novembre d'améliorations en termes d'accès et de sécurité.

Au cours de ces 4 mois d'expérimentation, près de 40 000 passagers ont emprunté ce nouveau moyen de traversée de la Seine ce qui équivaut à la fréquentation d'une ligne de bus secondaire. Pour se baser sur une expérimentation exhaustive et solide, la Métropole Rouen Normandie, Transdev Rouen et l'Union Portuaire Rouennaise, avec le soutien du Grand Port Maritime de Rouen et d'Engie, ont souhaité la prolonger sur une année complète. **Le service sera donc prolongé, en continuité, à partir du 16 novembre jusqu'au 15 juillet 2020 dans des conditions similaires.**

Cette prolongation répond à plusieurs objectifs : analyser toutes les saisons, appréhender la fréquentation sur les différentes périodes de l'année, prendre du recul par rapport à l'impact de Lubrizol qui a pesé sur la fréquentation le dernier mois et demi et travailler à l'amélioration de la sécurité et l'accessibilité.

Sur cette nouvelle période d'expérimentation, les horaires sont les suivants :

- du lundi au vendredi en continu aux heures de pointe de 7h30 à 9h30, puis de 11h30 à 14h30 et de 16h30 à 19h,
- du samedi au dimanche et jours fériés de 11h à 19h en continu avec une interruption d'une demi-heure.

La traversée restera gratuite et le service de la navette sera continu, sans trêve hivernale ni trêve des confiseurs.

Des améliorations en matière d'accessibilité et sécurité seront apportées pour le prolongement de l'expérimentation. D'ici la fin novembre, seront ainsi installés :

- rive droite : un abri voyageurs. Le ponton et la passerelle restent identiques
- rive gauche : un nouveau ponton avec garde-corps + passerelle longitudinale au quai de 15m de long permettant d'avoir une pente maxi de 12% lorsqu'on est à l'étiage en cas de gros marnages. L'accroche au quai reste identique.

Comme depuis le lancement de cette expérimentation, c'est l'Union Portuaire Rouennaise qui sera en charge de son exploitation qui vient compléter l'offre de mobilité du territoire. Le coût global de cette poursuite d'expérimentation est de 354 000€ dont 300 000€ de frais de fonctionnement pris en charge par la Métropole et 54 000€ de location de nouvelles structures pris en charge par l'UPR.



Crédit : Alan Aubry – Métropole Rouen Normandie

> Retour d'expérience et bilan à l'issue de ces 4 premiers mois d'essai

Deux enquêtes qualitatives (par questionnaire auprès des usagers) ont été réalisées entre le 20 et le 24 août (pendant les congés scolaires afin d'apprécier la mobilité « tourisme ») puis entre le 7 et le 12 octobre 2019 (hors congés scolaires afin d'apprécier la mobilité pendulaire) pour caractériser au mieux la fréquentation. Des enquêteurs étaient postés à bord de la navette, pour ne pas perturber la fluidité du service, et ont livré 2 éléments :

> un rapport d'étonnement établi par les enquêteurs sur la base d'observations du service et de discussions informelles

> un questionnaire papier complété par les enquêteurs sur la base d'interview des passagers.

En tout, 170 questionnaires ont été complétés.

Voici la synthèse des résultats récoltés :

- > Le service de transport, offrant des **caractéristiques d'exploitation du tourisme fluvial** (accueil « personnalisé », pas de cadencement, amplitude réduite, accompagnement pour le chargement des vélos et la montée-descente des enfants...), est vécu et unanimement plébiscité comme un moment très agréable ;
- > Les **micro-déplacements de quai à quai sont majoritaires**, la navette ne s'intégrant pas dans une stratégie de mobilité à l'échelle urbaine, donc hors des logiques d'itinéraires de déplacement au quotidien ;
- > Différents indices démontrent que le volume de mobilité dominant reste **la balade urbaine**, « pour aller voir de l'autre côté » et/ou « pour éviter le pont Flaubert », avec un service à rayonnement local ;
- > L'effet curiosité, en période estivale, a majoritairement joué dans l'attractivité du service. La période automnale permet d'observer un léger **glissement vers des mobilités plus orientées autour du travail (pendulaire, réunion, pause méridienne)**, en complément de balades urbaines persistantes mais atténuées le week-end par la réduction de la curiosité ;
- > Considérant les différents moyens de transport mobilisés pour emprunter la navette, **l'accessibilité au service est un enjeu central**, renforcé par les sujets des PMR, de fluidité d'accès pour les vélos et les poussettes ;
- > La zone de navigation contrainte impose des conditions de sécurité qui, couplées aux considérations d'accessibilité, peuvent interroger à court terme **le déploiement de zones d'amarrage plus pérennes**.

CONTACTS PRESSE :

Métropole Rouen Normandie

Perrine BINET

perrine.binet@metropole-rouen-normandie.fr

02 32 76 84 24

Union Portuaire Rouennaise (UPR)

Pierre-Marie Hébert

pm.hebert@uprouen.org

06 08 21 69 99

Transdev Rouen

Aurélia LE BAUDOUR

aurélia.le-baudour@transdev.com

06 18 39 26 19